



Sion, le 17 mars 2020

## **Informations sur la situation en rapport avec le coronavirus**

**La Fédération sportive suisse de tir souhaite vous informer des décisions du Conseil fédéral et des conséquences pour le Tir sportif suisse. Nous tenons à préciser qu'il s'agit de l'état des connaissances en date du 16 mars 2020 (18h00). Compte tenu de l'évolution dramatique de la situation dans un laps de temps très court, ces instructions peuvent être modifiées à court terme.**

### **Interdiction immédiate des entraînements dans les sociétés de Tir sportif**

Selon la nouvelle ordonnance du Conseil fédéral, les séances d'entraînement dans les sociétés de Tir sportif sont désormais interdites avec effet immédiat et ce, au moins jusqu'au 19 avril. Toutes les installations de loisirs et de sport doivent être fermées le 16 mars à minuit jusqu'au 19 avril, conformément aux instructions du Conseil fédéral. Cela concerne également toutes les installations de Tir sportif. De même, les foyers des tireurs (établissements de restauration) ne pourront plus être ouverts jusqu'au 19 avril.

En conséquence :

**La Cible de Sion ferme ses stands de tir à tous les utilisateurs jusqu'à nouvel avis.**

Le comité